



HAL
open science

Cimarrôn-Maroon-Marron, note épistémologique

Jean-Pierre Tardieu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Tardieu. Cimarrôn-Maroon-Marron, note épistémologique. *Outre-Mers Revue d'Histoire*, 2006, 94 (350-351), pp.237 - 247. 10.3406/outre.2006.4201 . hal-04018801

HAL Id: hal-04018801

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04018801>

Submitted on 8 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Cimarrôn-Maroon-Marron, note épistémologique

Jean-Pierre Tardieu

Citer ce document / Cite this document :

Tardieu Jean-Pierre. Cimarrôn-Maroon-Marron, note épistémologique. In: Outre-mers, tome 93, n°350-351, 1er semestre 2006. Sites et moments de mémoire. pp. 237-247;

doi : <https://doi.org/10.3406/outre.2006.4201>

https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2006_num_93_350_4201

Fichier pdf généré le 26/04/2018

Cimarrón-Maroon-Marron Note épistémologique

Jean-Pierre TARDIEU *

Dans la sémantique diachronique de l'esclavage des Noirs aux Amériques, l'un des termes les plus récurrents fut probablement le vocable *cimarrón*, qui a donné *maroon* aux Indes occidentales anglaises et *marron* dans les îles sucrières françaises. L'extension sémique a laissé des traces toponymiques outre-Atlantique, avec de nombreux villages appelés *Cimarrón* au Mexique, au Guatemala et au Honduras et des cours d'eau portant le même nom en Argentine et aux États-Unis par exemple.

S'appliquant à l'origine à l'esclave fugitif, ce mot serait arrivé jusqu'à nos jours grâce à un glissement de la relation du signifiant au signifié dû à l'évolution historique, pour, dans le français et le créole des îles ¹, désigner des animaux domestiques revenus à la nature, des plantes sauvages ressemblant à des variétés cultivées, une activité clandestine ² et le rebelle à l'autorité arbitraire ou mal perçue. Le phénomène s'est également produit en Amérique hispanique, de façon moins intense cependant. Si le sens premier du terme n'est certes pas oublié comme le prouve le succès de l'œuvre de Miguel Barnet, *Biografía de un cimarrón* ³, il ne semble pas avoir connu le développement rhétorique

* Université de La Réunion.

1. Le mot, apparu aux Antilles dès 1640, assure R. Arveiller, dans *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, 1963, p. 334, serait passé aux Mascareignes de la fin du XVII^e au début du XVIII^e siècle ; voir : Robert Chaudenson. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, L. Honoré Champion, 1974, t. 1, p. 617 et 592.

2. Par exemple : " chat marron ", " cabri marron ", " avocat marron ", " taxi marron ", " travail marron ", " école marron " ; exemples tirés de R. Chaudenson, *op. cit.*, p. 164. On consultera également la rubrique " marron " du *Dictionnaire Créole réunionnais / Français*, de notre collègue feu Daniel Baggioni, Saint-Denis, Azalées Éditions, 1990, et le fort intéressant ouvrage de Michel Beniamino, *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Paris, Edicef/ Aupelf, 1996.

3. La Habana, Instituto Cubano del Libro, 1967. On aura aussi garde d'oublier le personnage de Cimarrón, héros de l'admirable nouvelle du romancier cubain Alejo Carpentier, " *Los fugitivos* ", publiée dans *Guerra del tiempo*, Barcelona, Barral Editores,

Outre-Mers, T. 94, N^o 350-351 (2006)

expérimenté dans les îles françaises, peut-être, de façon très contradictoire, à cause d'une part d'une intense focalisation sémantique, consécutive à une situation historique extrêmement préoccupante dans les îles espagnoles, qui s'est probablement opposée à la dérive, et d'autre part, au contraire, à cause de l'affaiblissement de l'importance économique de l'esclavage des Noirs dans les provinces continentales. Néanmoins, le qualificatif " *cimarrón* " est utilisé populairement pour opposer une espèce végétale ou animale à l'espèce cultivée ou domestique, pour dénoter un aspect rude ou rustique, et pour traduire une rupture dans les habitudes et les rapports humains ⁴. Il s'est donc produit dans les deux langues et en créole français une réactualisation significative d'un concept apparemment obsolète, mais bien enraciné dans la mentalité populaire, qui débouche parfois ... sur le trope poétique ⁵.

Il n'en reste pas moins que l'origine méconnue du terme a donné lieu à bien des interprétations qui nécessitent un cadrage historique et une analyse étymologique.

1. Le cadre historique

Les premiers conquérants se firent accompagner par des esclaves valets d'armes dont le sort ne différait guère de celui des maîtres ⁶. Leur situation changea dès qu'il s'agit d'exploiter les potentialités minières puis agricoles des nouveaux territoires soumis à la Couronne espagnole, objectif qui motiva l'intensification du commerce négrier.

L'esclave " fugitif et rebelle "

Les relations des responsables des Indes occidentales rapportent très tôt le refus des esclaves de se soumettre à l'intense exploitation dont ils étaient l'objet.

2^e éd., 1971. Mais il est bon de rappeler que le créole réunionnais Louis Timagène Houat, auteur du roman *Les Marrons*, publié à Paris en 1844, fut probablement le premier homme de lettres à s'intéresser à ce thème, d'une façon hardie pour l'époque, ce qui lui valut d'ailleurs quelques ennuis. Voir le fac-similé de l'édition de 1844 publié par les Éditions du Centre de Recherche Indianocéanique, présenté par Raoul Lucas.

4. Voir : *Americanismos*, Ed. Sopena, Barcelona, 1962 ; Francisco J. Santamaría, *Diccionario de Americanismos*, Méjico, 1942 ; cet auteur cite l'expression " *poeta cimarrón* " qui désigne un piètre poète.

5. Le poète réunionnais Gilbert Aubry, dans l'introduction à *Sois Peuple (mystique marronnage)*, Saint-Denis, Collection Anchaing, 1982, p. 6, s'adresse ainsi à ses lecteurs :

" Laissons de côté nos conformismes abâtardis, je vous appelle au " *marronnage* " parce qu'il s'agit de briser nos modernes esclavages qui nous rivent aux secondes de nos horloges, aux trépidations de nos machines, aux slogans de toutes les fièvres publicitaires ... économiques ou politiques. "

6. Voir : Jean-Pierre Tardieu, " Le soldat noir au Pérou (xvi^e-xvii^e siècles) ", *Mélanges de la Casa de Velázquez* 38 (2), 1993, p. 87-90 ; *Las relaciones interétnicas de Afroamérica*, livre Cdrom, in, José Andrés-Gallego (Coord.), *Nuevas aportaciones a la Historia Jurídica de Iberoamérica*, Madrid, Mapfre, 2000.

En 1503, Nicolás de Ovando, gouverneur de l'Hispaniola, la future Saint-Domingue, demanda aux Rois Catholiques de ne plus envoyer de Noirs, car " ils fuyaient et se joignaient aux Indiens et leur enseignaient de mauvaises habitudes, et on ne pouvait jamais les rattraper " 7. Ce fut, remarque Georges Scelle, le début du marronnage 8. Les révoltes s'organisèrent. Le 26 décembre 1522, l'amiral Diego Colomb, fils du Découvreur, eut à déplorer la fuite de vingt esclaves de son moulin à sucre, qui, se joignant à vingt autres de la même origine Wolof, semèrent le trouble dans la région 9. Le dominicain Bartolomé de las Casas, qui connut bien l'amiral, expliqua la révolte et la fuite de ces Noirs par les abus auxquels ils se voyaient soumis. Ces fugitifs devinrent, souligna-t-il, l'une des plaies dont souffrit le moindre village de l'île 10.

Les ordonnances de Saint-Domingue du 9 octobre 1528 édictèrent les châtiments à imposer aux esclaves, noirs et blancs, qui " s'enfuiraient et iraient dans les montagnes, s'absentant du service de leurs maîtres " 11. Celles de 1535, 1542 et 1545 en firent de même pour les esclaves noirs qui se seraient " soulevés " et auraient " pris la fuite " 12. " *Alzarse* " (" se soulever ") est le terme utilisé par Antonio de Herrera pour évoquer la fuite des esclaves de Santa Marta et de la province du Vénézuéla qui se constituèrent en communautés pour assaillir les Espagnols 13.

La législation royale, s'intéressant au phénomène, emprunta la terminologie des rapports. Le but de la cédule rédigée le 4 avril 1531 au nom de la reine Jeanne la Folle pour le gouverneur et les fonctionnaires de la Castille d'Or (actuel Panama) était de mettre un terme aux agissements des esclaves qui " s'absentent et s'enfuient du service de leurs maîtres " 14. Le 15 avril 1540, une autre cédule interdit d'émasculer

7. " [...] que no embiasen Esclavos Negros a la Española, porque se huían entre los Indios, i les enseñaban malas costumbres, i nunca podían ser havidos " ; in, Antonio de Herrera, *Historia General de los Hechos de los Castellanos en las Islas, y Tierra Firme de el Mar Océano* (1601-1615), Ed. de J. Natalico González, Asunción del Paraguay, 1944, Década I, Libro V, cap. XII, t. 2, p. 35.

8. *La traite négrière aux Indes de Castille*, Paris, 1906, t. 1, p. 122.

9. Antonio de Herrera, *op. cit.*, Década III, Libro IV, cap. IX, t. 2, p. 211.

10. " [...] pero después que los metieron en los ingenios, por los grandes trabajos que padecían y por los brebajes que de las mieles de cañas hacen y beben, hallaron su muerte y pestilencia, y así muchos dellos cada día mueren. Por esto se huyen cuando pueden a cuadrillas, y se levantan y hacen muertes y crueldades en los españoles, por salir de su captiverio, cuantas la oportunidad poder les ofrece, y así no viven muy seguros los chicos pueblos desta isla, que es otra plaga que vino sobre ella " ; in : *Historia de las Indias*, ed. de Juan Pérez de Tudela Bueso, B.A.E. 96, Madrid, Ed. Atlas, 1957, p. 488.

11. " [...] que estando en el servicio de sus señores cuyos fueren, se huyeren y fueren al monte, ausentándose del servicio de sus señores " ; in : Javier Malagón Barceló, *Código Negro Carolino (1784). Código de legislación para el gobierno moral, político y económico de los negros de la isla Española*. Santo Domingo, Ediciones Taller, 1974, p. 128.

12. " *Negros alzados* ", " *andar huído* " : telles sont les expressions utilisées dans ces ordonnances pour évoquer les marrons et le marronnage ; in *op. cit.*, p. 137-140.

13. *Op. cit.*, Década VIII, Libro VII, cap. XII, t. 2, p. 158-159.

14. " *Nuestro governador y oficiales de tierra firme llamada Castilla de Oro : yo soy informada que algunos esclavos negros de los que a esa tierra se han llevado se ausentan e huyen del servicio de sus amos e hazen otros delitos e cossas en dagno de la tierra e vezinos della ...* " ;

“ les Noirs qui se soulèveraient ”¹⁵. Quelques années plus tôt, s’adressant à Francisco Pizarro, conquérant de l’empire incaïque, la reine lui ordonna d’abroger l’ordonnance prévoyant une telle peine pour les esclaves noirs qui “ s’enfuiraient et s’absenteraient du service de leurs maîtres ”¹⁶. Le 7 septembre 1540, dans une lettre destinée au gouverneur de la province de Carthagène des Indes, la Couronne se déclare informée de la présence dans les montagnes de “ nombreux Noirs fugitifs et rebelles ”¹⁷.

Dans les premières décennies du XVI^e siècle, les chroniqueurs et les administrateurs ne disposaient apparemment d’aucun mot particulier pour désigner les esclaves noirs fugitifs, et avaient recours au vocabulaire employé en l’occurrence par les textes législatifs castillans, d’où l’usage récurrent des verbes “ *huir* ” et “ *alzarse* ” et des participes passés “ *huidos* ” et “ *alzados* ”. Il est à noter toutefois une circonstance sans doute différente : les fugitifs se réfugiaient de préférence dans des montagnes, d’où l’expression “ *huidos y alzados por los montes* ”, dont la longueur incitait à plus de concision.

L’esclave “ cimarrón ”

L’administration municipale, au contact des réalités locales, aurait été amenée la première à introduire officiellement un terme couramment admis. En décembre 1531, il fut décidé à Santo Domingo, capitale de l’Hispaniola, d’obliger chaque village à former une patrouille composée d’un chef, de cinq hommes, et de supplétifs Indiens et Noirs, afin de poursuivre les “ *cimarrones* ”¹⁸. Ce texte se situe donc un peu avant la date fixée par Corominas, soit 1535, pour l’apparition, à travers l’œuvre de Gonzalo Fernández de Oviedo évoquée ci-dessous, du qualificatif “ *cimarrón* ” appliqué à l’origine aux animaux et aux Indiens¹⁹.

in : *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de ultramar por la Real Academia de la Historia* (dorénavant : C.D.I.U.), Madrid, 1881-1932, t. 52, p. 72.

15. “ *Por quanto nos somos ynformados que en la Provincia de Tierra Firme, llamada Castilla del Oro, ay hecha ordenança usada e guardada para que a los negros que se alçaren se les corten los miembros genitales ...* ” ; *in* C.D.I.U., *op. cit.*, p. 473.

16. “[...] *entre las hordenanças que por vos fueron hechas para el buen tratamiento de los naturales desas partes hezistes una por la qual mandays que todas las vezes que se prouare e ouiere ynformación que los esclavos negros que tienen los españoles que en esas partes biven huyeren y se ausentaren de sus señores y la dicha ausencia fuere de quinze días o más muera por ello ...* ” ; *in* Archivo General de Indias, Audiencia de Lima (dorénavant A.G.I., Lima), liasse 565.

17. “ *Nos somos informados que en essa provincia andan muchos negros huidos y alçados por los montes* ” ; *in*, *Cedulario indiano recopilado por Diego de Encinas*. Reproducción facsimil de la edición única de 1596 con estudio e índices de Alfonso García Gallo, Madrid, Ediciones Cultura Hispánica, 1945-1946, t.1, p. 394.

18. “ *Ejecútese lo acordado para que al principio del año cada pueblo nombre un cuadrillero y cinco hombres para que con los indios y negros que fueren menester, sigan los negros cimarrones que hubiere* ” ; *in* C.D.I.U., t. 64, p. 349.

19. Joan Corominas y José A. Pascual, *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Ed. Gredos, 1992.

Au Pérou, les échevins de Lima, le 26 avril 1550, confièrent à l'alcade Diego Pizarro la poursuite des "negros cimarrones" ²⁰. Le même conseil autorisa le 1^{er} octobre 1554 le paiement des honoraires dus à Martín de Ribera pour la capture de "un negro cimarrón capitán de cimarrones" ²¹.

L'administration royale fut plus lente à l'emploi du terme, éprouvant le besoin d'en expliquer le sens en lui adjoignant les anciennes formules selon un schéma légèrement variable. Le 23 mai 1571, Philippe II, manifestant à ses représentants à Panama son désir de faire obstacle à une possible alliance des Noirs fugitifs et des corsaires, traita des "negros cimarrones que han andado y andan alzados" ²². Les mêmes destinataires reçurent plus tard une cédula en date du 12 janvier 1574, où le souverain évoqua "los negros cimarrones que andan huydos y alçados" ²³. Le 4 août de la même année, dans la confirmation des ordonnances de l'Audience de Panama, la Couronne, se référant aux fugitifs de la région, ajouta des compléments circonstanciels : "los negros cimarrones, y que andan alçados por los términos y arcabucos y otras partes" ²⁴. Mais il y a plus. L'introduction de la cédula adressée le 12 septembre 1571 au président et aux auditeurs de l'Audience de Panama ne diffère guère de celle de la lettre envoyée le 4 avril 1531 au gouverneur de la Castille d'Or, sinon par l'adjonction du qualificatif "cimarrones" entre le substantif "negros" et la proposition relative "que andan alçados por los montes y desiertos" ²⁵. La parasynonimie entre l'adjectif prädicatif "cimarrón" et la cooccurrence de signifiés "andar por los montes" pourrait être expressive, si elle n'était affaiblie par le second complément circonstanciel qualifiant le verbe "andar".

La formulation administrative se simplifia rapidement. Dès le 30 décembre 1571, dans une lettre au vice-roi du Pérou Francisco de Toledo, le roi recommanda d'agir avec vigueur envers les "cimarrones" ²⁶. Le destinataire répondit le 24 novembre 1572 en utilisant l'expression plus archaïque "negros cimarrones" ²⁷. Au Mexique, le

20. "En este cabildo se acordó que el señor Diego Piçarro alcalde con la gente que le paresçiere vaya donde se ynformare que están los negros cimarrones e los siga e prenda y haga justiçia dellos para castigo y exemplo de los demás negros desta cibdad ..." ; in, *Libros de Cabildos de Lima. Descifrados y anotados por Bertram Tamblyn Lee*, Lima, 1935, Libro quinto, años 1553-1557.

21. *Ibid.*

22. *Colección de documentos para la historia de la formación social de Hispano-América, 1493-1810*, Madrid, C.S.I.C., Instituto Jaime Balmes, vol. 1, 1953, p. 489-490.

23. *Cedulario indiano recopilado por Diego de Encinas, op. cit.*, p. 394.

24. *Id.*, p. 395. "Términos" veut dire ici "confins d'une province" ; "Arcabucos" signifie "bocages touffus et épais" (César Oudin, *Tesoro de las dos lenguas española y francesa*, 1675).

25. "A nos se ha hecho relación, que en essa provincia ay cantidad de negros cimarrones, que andan alçados por los montes y desiertos" ; in, *Cedulario indiano recopilado por Diego de Encinas, op. cit.*, p. 393.

26. A.G.I., Lima 569.

27. A.G.I., Lima 28 B.

vice-roi Luis de Velasco passa de “ *negros alçados* ” en 1608 ²⁸ à “ *negros cimarrones* ” en 1609 ²⁹. Le marquis de Guadalcázar s’en tint à cette formule binaire en 1618 ³⁰.

Au XVIII^e siècle, la réglementation administrative sembla faire quelques distinctions qu’il n’est pas inutile d’évoquer. Les ordonnances de Saint-Domingue de 1768 parlent d’esclaves “ *fugitivos* ” (“ *esclavos fugitivos* ”) ou “ absents du service de leur maître ” (“ *ausentes del servicio de su amo* ”) pour dénommer les esclaves en rupture de banc mélangés aux Noirs libres, réservant l’expression “ *negros alzados* ” et le qualificatif “ *cimarrones* ” à des groupes de résistance organisés ³¹. On retrouve d’ailleurs cette distinction dans le *Código Negro Carolino* de 1784 ³². Dans la documentation cubaine disponible pour la même époque aux Archives Générales des Indes de Séville, les expressions “ *negros fugitivos* ” et “ *esclavos prófugos* ” sont fréquentes ³³, même si le terme “ *cimarrón* ” est d’usage courant dans l’administration locale comme le prouverait à l’évidence, s’il en était besoin, l’élaboration en 1796 par Francisco de Arango y Parreño et José Manuel de Torrontégui d’un *Reglamento y Arancel de capturas de esclavos cimarrones* (*Règlement et Tarif pour la capture d’esclaves marrons*) ³⁴.

2. Étymologie du terme “ *cimarrón* ”

Interprétations historiques

Dans un contexte international où l’abolitionnisme exerçait de fortes pressions, le boom sucrier imposa à Cuba, dans les premières décennies du XIX^e siècle, un durcissement particulièrement drastique des conditions de l’esclavage, d’où une recrudescence du marronnage dont la répression fut présentée par l’oligarchie locale comme une question de survie. Il s’agissait de savoir de quel soutien extérieur pourrait bénéficier un éventuel soulèvement. Le consul espagnol à la Jamaïque, Antonio Brosa, chargé de surveiller à Kingston les préparatifs des abolitionnistes, crut bon de transmettre le 20 octobre 1838 au Capitaine Général de Cuba, Joaquín Espeleta, un rapport détaillé sur les marrons de l’île ³⁵. Remontant à l’invasion de la Jamaïque en 1655 par les troupes de Cromwell, il rappela que les esclaves n’admirent jamais le pouvoir des nouveaux maîtres : ils le combattirent jusqu’en 1739, date à laquelle

28. A.G.I., México 27, n. 57 (17-XII-1608).

29. A.G.I., México 27, n. 63 (13-II-1609) et n. 66 B (27-III-1609).

30. A.G.I., México 29, n. 4 (25-VI-1618).

31. In, Malagón Barceló, *op. cit.*, p. 118 et 122.

32. In, *ibid*, p. 232.

33. *Catálogo de los fondos cubanos del Archivo General de Indias*, t. 2, 1642-1799.

34. In, *Obras del Excmo. Señor D. Francisco de Arango y Parreño*, La Habana, De Howson y Heinen, 1888, p. 229-251.

35. Archivo Nacional de Cuba, Gobierno General, liasse 565, n° 27 942.

le gouvernement britannique se vit obligé d'entrer en pourparlers avec les dirigeants des " *maroons* " ³⁶. Il leur octroya des terres où il leur fut permis de construire des villages qu'ils régiraient selon leurs coutumes, sous le contrôle d'un inspecteur anglais. Le *statu quo* dura jusqu'en 1795, année où la guerre éclata de nouveau. Par la suite, assura le consul, les " *maroons* ", réunis en quatre villages, se comportèrent loyalement face à l'administration, pratiquant leurs coutumes et leur langue " mélange d'africain et d'espagnol " ³⁷.

Nous n'irons pas plus loin dans la description du consul. Par contre son interprétation du terme " *maroon* " attirera notre attention. S'appuyant sur ses lectures, il fit procéder le mot de " *marrano* ", surnom donné par les Espagnols aux esclaves fugitifs. Par défaut de prononciation des Anglais, " *marrano* " serait devenu " *maroon* ". On sait qu'en effet dès le x^e siècle le qualificatif " *marrano* ", provenant de l'arabe " *máhrām* " qui signifie " chose défendue " ³⁸, servait à désigner le cochon. Puis il fut péjorativement appliqué en Espagne aux juifs convertis, accusés de continuer à pratiquer secrètement les rites hébraïques, en particulier en matière alimentaire. Restait à interpréter la première syllabe " *ci* ". Elle proviendrait, selon le consul, de l'anglais " *sea* ", car les esclaves de la Jamaïque cherchaient, fait historiquement établi, à se réfugier dans les îles espagnoles en traversant la mer ³⁹. De sorte que les Britanniques, faisant allusion au Noir fugitif, parlaient de " *sea marron* ", expression qui aurait donné en espagnol " *cimarrones* ". L'explication est pour le moins extravagante, d'autant que, nous venons de le démontrer, " *cimarrón* " existait bien avant la prise de la Jamaïque.

Un an avant l'indépendance de Cuba, Lucien Peytraud, s'intéressant à l'esclavage aux Antilles françaises, présenta une interprétation apparemment moins fantaisiste ⁴⁰. Bien évidemment " *marron* " vient de " *cimarrón* ", " *qui veut dire sauvage* ". Ce dernier terme pourrait procéder de " *symarón* ", nom d'une peuplade située autrefois entre Nombre de Dios, port de la côte caraïbe, et la ville de Panama. A la suite d'une

36. Voir à cet égard : Orlando Patterson, " Esclavitud y revueltas esclavas : Análisis sociohistórico de la primera guerra cimarrona, 1665-1740 ", in Richard Price, comp., *Sociedades cimarronas*, México, Siglo Veintiuno, p. 187-230.

37. " *Me han asegurado que los marones además del inglés hablan otra lengua que creen es un mixto entre el africano y el español* ".

38. J. Corominas, *op. cit.*

39. En 1680, le roi ordonna au gouverneur de l'île de Trinidad d'accorder la liberté aux Noirs qui, dépendant "des factions" non soumises à la Couronne espagnole, comme celles des îles de Barlovento, La Martinique, Saint-Vincent et Grenade, à l'exception de Curaçao, se présenteraient volontairement pour demander le baptême ; voir : *Documentos para el estudio de los esclavos negros en Venezuela*. Selección y estudio preliminar de Ermila Troconis de Verecochea, Caracas, 1969, p. 222. Le 24 septembre 1750 une cédula royale accorda l'affranchissement à tous les esclaves noirs transfuges des colonies anglaises et hollandaises d'Amérique qui solliciteraient leur admission au sein de l'Église catholique ; in Malagón Barceló, *op. cit.*, p. 254.

40. *L'esclavage aux Antilles Françaises avant 1789*, Paris, Émile Désormaux, 1973. Première édition, Paris, 1897.

révolte, ces Indiens furent réduits en esclavage, comme l'autorisait le droit des conquérants ⁴¹. Si l'extension de la désignation aux Noirs en fuite, dans un secteur où la chose était tellement commune qu'elle menaçait l'économie, n'eût point été impossible, Peytraud ne révéla pas ses sources qu'il reste à retrouver.

L'historien haïtien Jean Fouchard, dans sa recherche sur les origines du mot “ *cimarrón* ” nota l'hypothèse formulée par L. Peytraud, sans toutefois exclure d'autres possibilités, en particulier celles proposées par Charles Mozard, rédacteur des *Affiches Américaines* de Cap-Français qui présenta le 6 mai 1786 dans le *Supplément* les résultats d'une enquête sur ce sujet.

“ *Marron* ” viendrait de “ *marro* ”, substantif espagnol dont le sens est “ fuite, évasion ”. Effectivement ce mot signifie “ écart ”, dans l'acception “ mouvement du corps ” pour esquiver une poursuite, selon le Dictionnaire de l'Académie Royale Espagnole ⁴². Une autre suggestion fit dériver le mot créole du français “ marauder ”. L'enquête prit également en considération l'espagnol “ *marrano* ”, mot auquel s'était intéressé le consul Brasa, désignant un cochon en liberté dans les bois. Cette hypothèse tenait compte du sens général de “ *cimarrón* ”, sur lequel nous reviendrons. Selon une autre intervention, les maîtres auraient appelé “ *simarons* ” les esclaves fugitifs retirés au fond des bois, les comparant ainsi à des singes. Mais elle ne dit rien de la relation entre le mot “ *simaron* ” et ces animaux. Enfin Charles Mozard proposa de s'intéresser au verbe anglais “ *to marron* ” employé par les flibustiers, qui signifiait “ désertier ”. Là aussi l'origine du terme est évacuée au profit d'une acception particulière ⁴³.

État actuel de la question

La naïve préoccupation du consul espagnol à Kingston, la maladresse des données de l'enquête effectuée par les *Affiches Américaines* et l'embarras de Charles Muzard, évoqués par J. Fouchard, sont significatifs de la perte de mémoire.

Armando Fortunc, historien panaméen, fit, il y a plus d'un quart de siècle maintenant, une brève mais intéressante analyse des emplois de “ *cimarrón* ” ⁴⁴. Il remarqua tout d'abord que le mot, n'apparaissant dans aucune des langues régionales d'Espagne, était en relation directe avec l'Amérique. Dans les premiers temps de la colonisation du Nouveau Monde, il s'appliquait aux Indiens qui s'enfuyaient vers les montagnes. On sait en effet que les indigènes de l'île Hispaniola firent ce

41. *Op. cit.*, p. 343-344.

42. “ *Regate o ladeo del cuerpo, que se hace para no ser cogido y burlar al que persigue. Dicese frecuentemente de los animales acosados.* ”

43. Jean Fouchard, *Les marrons de la liberté*, Paris, Éditions de l'École, 1972, p. 381-382.

44. Armando Fortunc, “ Los negros cimarrones en Tierra Firme y su lucha por la libertad ”, *Lotería* 172, Panamá, février 1971, note 32, p. 37-39.

choix, au grand dam des conquérants. Par extension, le terme fut utilisé pour les animaux devenus sauvages, puis pour les plantes et fruits d'Europe se reproduisant librement. Gonzalo Fernández de Oviedo, dans les volumes d'*Historia General y Natural de las Indias* parus en 1535, parle de " *puercos cimarrones o salvajes* " et d' " *indios cimarrones o bravos* " 45. Juan López de Velasco traite dans *Geografía y Descripción Universal de las Indias* (1574) de " *toros y vacas cimarrones* " 46. Girolamo Benzoni, auteur de *La Historia del Mundo Nuevo*, se souvient des soulèvements des *cimarrones* survenus lors de son séjour à Tierra Firme. D'autres auteurs, insiste Fortune, comme Argote de Molina, Alonso de Ovalle, Pedro de Oña, Luis Tribaldos de Toledo, Juan Suárez de Peralta, Fuentes y Guzmán, Vargas Machuca, font usage du même vocable 47. Le *Diccionario de Autoridades* de 1726, s'appuyant sur Fernández de Oviedo et Oña, donne à " *cimarrón* " le sens d' " *indompté* " (" *indómito* ") et de " *sauvage* " (" *montaraz* ", de " *monte* ", forêt). Il s'applique, affirme-t-il, aux taureaux et aux vaches sauvages, et d'une façon générale à tous les animaux sauvages des Amériques. Le mot serait passé ensuite à l'anglais dans les îles conquises par les Britanniques (Jamaïque, Trinidad, Barbados et Tobago) et aurait été employé à la fin du XVII^e siècle aux Antilles françaises. Enfin, rappelle Fortune, le père Labat ne manqua pas d'y faire allusion : " *On appelle " Marrons " les Nègres fugitifs qui se sauvent de la maison de leur maître, ou pour ne pas travailler, ou pour éviter le châtement de quelque faute qu'ils ont faite* 48.

Pour le Dictionnaire de l'Académie Royale Espagnole (édition de 1992), " *cimarrón* " désigne en Amérique l'esclave ou l'animal domestique enfui dans la campagne et devenu sauvage. Le terme s'applique

45. Nous reviendrons ci-dessous sur ces références.

46. Juan López de Velasco, *Geografía y Descripción Universal de las Indias*, ed. de Don Marcos Jiménez de la Espada, Madrid, Ed. Atlas, B.A.E. 248, 1971. Citons quelques références significatives :

" *Y así, generalmente, en todas las más partes de las Indias se crían muchas yeguas y muy buenos caballos, y mucho bestiaje mular para carreteras y carga, y gran abundancia de ganado vacuno, tanto que en parte se ha vuelto bravo, y cimarrón gran parte dello ...* " (p. 11) ;

– "[...] *los perros que se llevaron a la Española, y se han vuelto cimarrones, son tantos ya, que son más perjudiciales para el ganado menor que lobos en otras partes.* " (id., voir aussi p. 52) ;

" *Hay [dans l'île Española] algunos animales terrestres y acuáticos, aunque pocos, y domésticos ninguno : los que se han llevado de España, en especial vacuno, ha multiplicado de manera que en años pasados hubo en la isla más de cuatrocientas mil cabezas de rodeo, sin las cimarronas de que hay grande multitud ...* " (p. 51-52).

47. Gonzalo Argote de Molina, érudit et historien sévillan (1548-1596) ; Alonso de Ovalle, jésuite, auteur de *Histórica relación del Reino de Chile* (1648) ; Pedro de Oña, auteur de *Arauco domado* (1596) ; Juan Suárez de Peralta, auteur de *Tratado del descubrimiento de las Indias*, œuvre connue aussi sous le titre de *Noticias históricas de Nueva España* (1590) ; Francisco Antonio de Fuentes y Guzmán, auteur de *Recordación florida* (1685) ; Bernardo de Vargas Machuca (1557-1622), auteur de *Milicia y descripción de las Indias* et de *Apología y discursos de los conquistadores de las Indias occidentales*.

48. Pour avoir la phrase complète, tronquée dans l'article de A. Fortune, consulter : R. P. Jean-Baptiste Labat, *Voyage aux Îles de l'Amérique (Antilles)*. 1693-1705, Paris, Seghers, 1979, p. 47.

également à la plante sauvage dont il existe une espèce cultivée ⁴⁹. Il provient de “ *cima* ” (“ cime ”), proposition reprise dans le dictionnaire étymologique de Joan Corominas qui l’explique par le fait que les esclaves se réfugiaient dans les montagnes ⁵⁰. À cette racine se serait ajouté le suffixe “ *-arrón* ” commun à d’autres mots comme “ *mancarrón, vozarrón, zancarrón, dulzarrón, fanfarrón, etc.* ”

Examen et proposition

Les explications de l’Académie Royale Espagnole et de Corominas s’appuient uniquement sur le concept de relief. Les marrons, il est vrai, le mirent à profit dans tous les territoires où des montagnes se trouvaient à leur portée, tant sur le continent américain que dans les îles sucrières. Mais, nous l’avons prouvé dans l’analyse des textes administratifs, cette relation n’est pas unique, car “ *cimarrón* ” est également, très tôt, accouplé à “ *términos* ”, “ *arcabucos* ”, “ *desiertos* ”. D’autre part, ne l’oublions pas, le vocable “ *monte* ”, susceptible de justifier le recours étymologique à “ *cima* ”, signifie aussi “ terre inculte, couverte d’arbres, d’arbustes et de broussaille ” ⁵¹.

Ne serait-il pas judicieux de revenir au texte de Fernández de Oviedo, et plus précisément à la partie publiée en 1535 ? Évoquant les tractations sur l’île Hispaniola entre Francisco de Barrionuevo et Enrique, chef indien rebelle, le chroniqueur signale que ce dernier remit aux Espagnols “ quatre ou cinq noirs esclaves et d’autres indiens fugitifs ” ⁵². Plus loin, dans le Livre XII, au chapitre IX “ Des animaux terrestres qui ont été amenés d’Espagne à cette île d’Española ... ”, après avoir traité des chevaux, des vaches et des porcs, Oviedo évoque les chats dont certains sont devenus “ sauvages ” (“ *bravos* ”) ou “ *cimarrones* ”, “ qui veut dire dans la langue de cette île, fugitifs ” ⁵³. Là se trouve, à n’en point douter, la véritable explication de notre expression, qui procède en fait d’un mot arawak, langue des taïnos qui peuplaient l’île. Le risque d’erreur de la part du chroniqueur qui y effectua plusieurs séjours à partir de 1514 est bien faible. Il devint même en 1535 gouverneur de la forteresse de Santo Domingo, la

49. “ 1-Amér. Decíase del esclavo que se refugiaba en los montes buscando la libertad. 2-Amér. Decíase del animal doméstico que huye al campo y se hace montaraz. 3-Decíase del animal salvaje, no domesticado. 4-Áplicase a la planta silvestre de cuyo nombre o especie hay otra cultivada. 5-Río de la Plata y Uruguay. Decíase del mate amargo, o sea sin azúcar. 6-Mar. Decíase del marínero indolente y poco trabajador ”.

50. “ ... probablemente derivado de CIMA, por los montes adonde huían los cimarrones ”.

51. Diccionario de la Real Academia Española : “ 2-Tierra inculta, cubierta de árboles, arbustos o matas ”.

52. “ ... cuatro o cinco negros esclavos y otros indios fugitivos ... ” ; in, *Historia general y natural de las Indias*, ed. de Juan Pérez de Tudela Bueso, Madrid, Ed. Atlas, B.A.E. 117, 1959, p. 137.

53. “ É asimismo, muchos gatos de los domésticos, que se trujeron de Castilla para las casas de morada, se han ido al campo e son innumerables los que hay bravos o cimarrones, que quiere decir, en la lengua desta isla, fugitivos ” ; in *op. cit.*, B.A.E. 118, 1992, p. 38.

capitale, aux environs de laquelle il possédait plusieurs *haciendas*. Bref, Oviedo savait de quoi il parlait. Le qualificatif “ *cimarrón* ” fut rapidement appliqué d’abord aux plantes et aux animaux importés qui tout naturellement s’échappèrent des demeures et domaines espagnols, comme le précise plusieurs fois quatre décennies plus tard, le cosmographe et chroniqueur officiel des Indes Juan de Velasco, bon connaisseur des relations en provenance des Amériques. Puis, par une extension sémique toute naturelle, le terme servit pour désigner les Indiens fuyant les mauvais traitements et les esclaves noirs, avides de liberté. Voilà qui entre en cohérence avec les textes administratifs examinés ci-dessus, en particulier avec celui de 1531 se référant à Santo Domingo, et avec l’usage populaire qui a persisté jusqu’à nos jours à propos des plantes et des animaux “ *cimarrones* ” ou “ *marrons* ”, qu’il est certes difficile de justifier en recourant à l’étymologie officielle.